

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 17848 du 31 octobre 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie »**

NOR : INTJ1825706S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 22375 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727030S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2018:

Fort Olivier NIGEND : 135277 NLS : 5311536

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2018:

Nicholas Bruno NIGEND : 117130 NLS : 5219992

Leroy Philippe NIGEND : 114626 NLS : 5189859

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} décembre 2018:

Sobera Éric NIGEND : 132207 NLS : 5295374

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 31 octobre 2018.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
D. STRIEBIG*